



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE TECHNIQUE AFFELNET-LYCÉE

Service Académique d'Information et d'Orientation - Prébac

Édition 2022



By Startup Stock Photos

www.orientation.ac-creteil.fr

TUTORIELS.....	3
CONNEXION À AFFELNET-LYCÉE.....	4
1- GESTION DES ÉVALUATIONS EN ÉTABLISSEMENT	5
1-1 PREPARATION DES EVALUATIONS	5
1-2 INTEGRATION DES EVALUATIONS : IMPORT UNIQUE DES DONNEES DU LSU DANS AFFELNET-LYCEE.....	8
1-3 COMPTE RENDU DU TRAITEMENT SUITE A LA RECEPTION DES EVALUATIONS DU LSU	9
1-4 LISTE DES ELEVES DONT LA SAISIE EST INCOMPLETE : VERIFICATION DE L'INTEGRATION DES DONNEES.....	10
2 – SAISIE DES VŒUX EN ÉTABLISSEMENT	11
2-1 ADRESSES A TRAITER.....	11
2-2 ENVOI DES ELEVES DE L'ETABLISSEMENT AU SERVICE EN LIGNE AFFECTATION ENTRE LE 9 ET 31 MAI	12
2-3 SUIVI DES SAISIES TS	13
2-4 SAISIE DES VŒUX.....	14
2-4-1 Dossier Affelnet.....	15
2-4-1-1. Onglet identification	15
2-4-1-2. Onglet saisie des vœux	16
2-4-1-3. Visualisation de l'ensemble des vœux saisis.....	17
2-4-2 Onglet saisie des notes palier 2 ^{de}	18
2-4-2-1 Saisies des notes	18
2-4-2-2 Sécurisation en 1 ^{re} technologique	18
2-5 IMPRESSION DES FICHES ELEVES.....	19
➤ Impression individuelle	20
2-6 COMPTEURS	21
2-7 VALIDATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT	21
2-8 BORDEREAU D'ENVOI AUX ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL.....	21
3 – TRAVAIL EN COMMISSION.....	22
3-1 CONNEXION.....	22
3-2 SAISIE DES DECISIONS	23
Liste complémentaire (LC).....	25
3-3 AFFICHAGE DES DECISIONS.....	26
3-4 COMPTEURS	26

4 – LISTES ET STATISTIQUES	27
4-1. AFFECTES PAR ETABLISSEMENT D’ORIGINE	27
4-2. NON AFFECTES PAR ETABLISSEMENT D’ORIGINE	28
4-3. AFFECTES PAR ETABLISSEMENT D’ACCUEIL	28
5- DIFFUSION DES RÉSULTATS.....	29
5-1. CONSIGNES DU CHEF D’ETABLISSEMENT.....	29
5-3. NOTIFICATIONS D’AFFECTATION.....	30
5-4. RESULTATS DE L’AFFECTATION	30
6 - CALENDRIER DES ACADÉMIES	31
6-1. AFFELMAP	31
7 – TOURS SUIVANTS.....	32
ANNEXES.....	33
ANNEXE 1 : MEF D’ORIGINE DES ELEVES EANA, MLDS ET DU PALIER 3^E	33
ANNEXE 2 : SAISIE DE LA ZONE GEOGRAPHIQUE DE RESIDENCE (CF. FICHIERS EXCEL DU VADEMECUM 9-11 A 9-16)	34
ANNEXE 3 : RAPPEL DES DECISIONS D’ORIENTATION	34
ANNEXE 4 : AVIS OBLIGATOIRE A SAISIR DU CONSEIL DE CLASSE POUR LES ELEVES DE T^{LE} CAP OU CAP 1 AN	34
ANNEXE 5 : SYNTHESES DES BAREMES D’AFFECTATION.....	35
5.1. : Barèmes pour l’affectation en 2 ^{de} GT.....	35
5.2 : Barèmes pour l’affectation en 1 ^{re} année de CAP et 2 ^{de} professionnelle.....	36
5.3 : Barèmes pour l’affectation en 1 ^{re} professionnelle.....	37
5.4 : Barèmes pour l’affectation en 1 ^{re} professionnelle	38
5.5 : Barèmes pour l’affectation en CAP en 1 an (post 2 ^{de} GT)	38
5.6 : Barèmes pour l’affectation en 1 ^{re} technologique	39
ANNEXE 6 : COEFFICIENTS APPLIQUES POUR L’AFFECTATION	40
6.1: En 2 ^{de} GT avec enseignements optionnels et 2 ^{de} spécifique	40
6.2 : En 1 ^{re} technologique	40
6.3 : En 2 ^{de} professionnelle et en 1 ^{re} année de CAP	41
6.4 : En 1 ^{re} professionnelle	41
6.5 : En 1 ^{re} professionnelle agricole.....	43
ANNEXE 7 : ACTIONS A REALISER DANS LE LSU AVANT LA PHASE PREPARATOIRE DE L’IMPORT DANS AFFELNET-LYCEE	43

Tutoriels

L'ensemble des tutoriels mentionnés ci-dessous sont disponibles via le lien ci-après : <https://orientation.ac-creteil.fr/tutoriels-videos-affelnet/>

- LSU / Import / Évaluation
- Saisie des vœux
- Impression des fiches élèves
- Sécurisation voie technologique
- Affelmap
- Tours suivants
- Résultats / consignes / statistiques établissements d'origine
- Résultats / consignes / statistiques établissements d'accueil
- Travail en commission

CONNEXION À AFFELNET-LYCÉE

Les établissements publics et privés sous contrat se connectent à partir du portail d'accès Arena : <http://sconet.in.ac-creteil.fr/>

ministère éducation nationale

Recherche

Scolarité du 2nd degré

ARENA - Accédez à vos applications

Bienvenue M. Antoine FFELNET

- Livret personnel de compétences (LPC)
Accès au livret
- Affectation des élèves (AFFELNET)
 - Affectation en lycée

TOUR PRINCIPAL

Aide Contact

- Gestion des évaluations en établissement
- Saisie des vœux en établissement
- * Travail en commission
- Listes et statistiques
- Diffusion des résultats

* Uniquement pour certains établissements d'accueil (cf. p.23)

1- GESTION DES ÉVALUATIONS EN ÉTABLISSEMENT

Pour tous les élèves de 3^e, y compris les 3^e prépa-métiers en lycée professionnel

1-1 Préparation des évaluations : PROCEDURE OBLIGATOIRE AVANT INTEGRATION

Elle permet de vérifier dans Affelnet-Lycée les modes d'évaluation saisis dans le LSU. Ceci est nécessaire en vue de son import. Il est possible d'effectuer la préparation des évaluations dans Affelnet-Lycée dès que les bilans périodiques sont intégrés dans le LSU. Pour rappel, le bilan de fin de cycle 4 doit être renseigné pour tous les élèves du palier 3^e, y compris les Segpa et Ulis.



Préparation des évaluations

Établissement 093
Date du dernier succès
État La préparation des évaluations n'a pas été effectuée.

[Récupérer les évaluations](#)

Tableau de correspondance des évaluations

Nouvelle évaluation : | Objectifs non atteints ▼

[Ajouter une correspondance](#)

[Trier par correspondances non résolues](#)

[Imprimer](#)

[Exporter](#)

Évaluation ▲ ▼	Objectifs non atteints ▲	Objectifs partiellement atteints ▲	Objectifs atteints ▲	Objectifs dépassés ▲	Absence/Dispense/Non noté(e) ▲	
-	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
-	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
10;5	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
11. 2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
18.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
abs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer

Lors du traitement, un message apparaît pour signaler que la récupération des évaluations est en cours. Il est normal que cela prenne quelques minutes. Elle peut toutefois échouer si le temps de traitement est trop long : dans ce cas cliquer de nouveau sur « récupérer les évaluations ». Si ce message persiste : faire un ticket Pass.

Préparation des évaluations

La demande pour l'établissement 093 a bien été prise en compte.

Établissement 093
Date du dernier succès
État 🟡 La demande est en cours de traitement.

Lorsque la récupération des évaluations a été réalisée avec succès, un nouveau message s'affiche en vert. Vous devez alors cliquer sur le bouton « **actualiser** » pour visualiser les éventuelles évaluations pour lesquelles Affelnet-Lycée ne trouve pas de correspondance.

Préparation des évaluations

Le traitement s'est terminé avec succès. Pour afficher les nouvelles correspondances, veuillez actualiser la page ou enregistrer les modifications apportées à celles-ci.

Établissement 093
Date du dernier succès 02/04/2019 15:23
État ✔ La demande a été traitée avec succès.

Récupérer les évaluations

Préparation des évaluations

3 correspondances nécessitent une résolution.

Établissement 093
Date du dernier succès 02/04/2019 15:21
État ✔ La demande a été traitée avec succès.

Récupérer les évaluations

Il est nécessaire de faire correspondre les évaluations nécessitant une résolution avec l'un des 4 niveaux d'objectifs (ou Absence/Dispense/Non noté, le cas échéant).

Sans cela, les élèves évalués avec ces anomalies ne pourront pas bénéficier du transfert du LSU. Une fois les correspondances effectuées, ne pas oublier de cliquer sur « **valider** ».

Nouvelle évaluation : Objectifs non atteints ▼

Ajouter une correspondance

Trier par correspondances non résolues

Imprimer

Exporter

Évaluation ▲ ▼	Objectifs non atteints ▲	Objectifs partiellement atteints ▲	Objectifs atteints ▲	Objectifs dépassés ▲	Absence/Dispense/Non noté(e) ▲	
-	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
-	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
10;5	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
11. 2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
18.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
abs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
absent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
absente	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
A	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
Abs.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
disp	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
D	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
F	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
incomple	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
I	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
nnot	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
non noté	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
N.N.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
N.NOT	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
NE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
NN	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
NR	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Supprimer
S	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer
TB	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	Supprimer

Valider

Imprimer

1-2 Intégration des évaluations : import unique des données du LSU dans Affelnet-Lycée

Cliquez sur le bouton « intégrer les évaluations ».

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

- Préparation des évaluations
- Intégration des évaluations**
- Compte-rendu du traitement suite à la réception des évaluations LSU

⚠ Attention, l'intégration des évaluations en provenance du livret scolaire unique (LSU) ne peut être relancée sans intervention de l'administration. De plus, les évaluations des compétences du socle commun et des disciplines existantes **déjà saisies manuellement dans l'onglet « évaluations »** seront remplacées par celles provenant de LSU. Veuillez-vous assurer que **l'ensemble des évaluations de fin de cycle 4 et que l'ensemble des bilans périodiques disciplinaires de l'année de troisième ont été enregistrés** dans LSU.

Établissement 093
Date du dernier succès 02/04/2019 15:23
État L'intégration est prête à être démarrée.

Intégrer les évaluations

À l'issue de cette intégration, Affelnet-Lycée indique le nombre d'élèves qui ont été mis à jour. Cela donne accès au « **compte rendu** » de l'intégration et à la liste des élèves dont les évaluations n'ont pas été intégrées. Dans ce cas, les évaluations sont à saisir manuellement : moyenne des points des 3 bilans périodiques par discipline + composantes du socle du bilan de fin de cycle.

Intégration des évaluations

L'intégration des évaluations s'est terminée avec succès. Les évaluations de 5 élèves ont été mises à jour. Afin de vérifier le résultat de l'intégration, vous pouvez consulter **le compte-rendu**. Si une nouvelle intégration est nécessaire, veuillez contacter votre gestionnaire académique.

Liste des élèves dont les évaluations n'ont pas été intégrées (élève non reconnu, mauvais palier ...) :

- A (08)
- AL (08)
- BE (08)

Établissement 093 COLLEGE
Date du dernier succès 03/04/2019 09:47
État ✓ La demande a été traitée avec succès.

1-3 Compte rendu du traitement suite à la réception des évaluations du LSU

Ce compte rendu permet de connaître le nombre d'élèves concernés pour chaque évaluation. Le bouton « **afficher** » permet d'identifier les élèves.



- » Préparation des évaluations
- » Intégration des évaluations
- » **Compte-rendu du traitement suite à la réception des évaluations LSU**

Compte rendu de la demande d'intégration

Imprimer

Établissement	093
Nature du traitement	Intégration
Date de la demande	03/04/2019 09:47
État	✓ La demande a été traitée avec succès.

Évaluations avec correspondance

Évaluations	Élèves
-	1 élève(s) concerné(s). Afficher
A	1 élève(s) concerné(s). Afficher
ABS	4 élève(s) concerné(s). Afficher
Abs	5 élève(s) concerné(s). Afficher
Abs.	1 élève(s) concerné(s). Afficher
DISP	1 élève(s) concerné(s). Afficher
N.N.	1 élève(s) concerné(s). Afficher
N.NOT	1 élève(s) concerné(s). Afficher
NN	3 élève(s) concerné(s). Afficher
Non noté	1 élève(s) concerné(s). Afficher
abs	8 élève(s) concerné(s). Afficher
disp	3 élève(s) concerné(s). Afficher
nn	3 élève(s) concerné(s). Afficher
nnot	2 élève(s) concerné(s). Afficher

Imprimer

Évaluations	Élèves
-	1 élève(s) concerné(s). Cacher
	• H F (090)
A	1 élève(s) concerné(s). Afficher
ABS	4 élève(s) concerné(s). Afficher
Abs	5 élève(s) concerné(s). Afficher
Abs.	1 élève(s) concerné(s). Afficher
DISP	1 élève(s) concerné(s). Afficher
N.N.	1 élève(s) concerné(s). Afficher
N.NOT	1 élève(s) concerné(s). Afficher
NN	3 élève(s) concerné(s). Afficher
Non noté	1 élève(s) concerné(s). Afficher
abs	8 élève(s) concerné(s). Afficher
disp	3 élève(s) concerné(s). Afficher
nn	3 élève(s) concerné(s). Afficher
nnot	2 élève(s) concerné(s). Afficher

Imprimer

1-4 Liste des élèves dont la saisie est incomplète : vérification de l'intégration des données

Les élèves avec des évaluations incomplètes sont affichées. Il faut compléter les évaluations en cliquant sur l'INE de l'élève.

Pour les compétences du socle, la mention « absence/dispensé/non évalué » doit être modifiée le cas échéant. Attention, pour les disciplines, ne pas renseigner les notes, mais le nombre de **points**.

Le fichier Excel envoyé par le SAIO s'intitulant « Évaluations palier 3e - aide pour la saisie manuelle » permet de convertir les notes des différents bilans périodiques en points pour chaque discipline. **Il est normal que le nombre de points soit décimal car il représente la moyenne des bilans périodiques, eux-mêmes convertis en points.**

Pour le calcul du barème, les évaluations absentes sont remplacées par les moyenne des autres :

- Moyenne des évaluations des compétences du socle pour les absences dans le bilan de fin de cycle
- Moyenne des évaluations des disciplines pour les absences dans les bilans périodiques



- » Gestion des évaluations en établissement
- » Saisie des voeux en établissement
- » Travail en commission
- » Listes et statistiques
- » Diffusion des résultats

- » Saisie des voeux
- » Impression des fiches élèves
- » Compteurs
- » Liste des élèves dont la saisie est incomplète
- » Liste des élèves et de leurs voeux
- » Validation chef d'établissement
- » Bordereau d'envoi aux établissements d'accueil

09300435 COLLEGE
La présence des voeux n'est pas obligatoire.

Filtrer Exporter Imprimer Fermer

TNE	Nom prénom(s)	Classe	Formation	Avis	Évaluations/Notes
P240000002T	TEST Test	3e	3EME 3EME	✓	✗

1 élément(s)

Filtrer Exporter Imprimer Fermer

Identification Saisie des voeux Saisie des évaluations

Compétences du socle

Langue française	Absence / dispense / non évalué
Langues étrangères et, le cas échéant, langues régionales	Absence / dispense / non évalué
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	Absence / dispense / non évalué
Langages des arts et du corps	Absence / dispense / non évalué
Méthodes et outils pour apprendre	Absence / dispense / non évalué
Formation de la personne et du citoyen	Absence / dispense / non évalué
Systèmes naturels et systèmes techniques	Absence / dispense / non évalué
Représentations du monde et activité humaine	Absence / dispense / non évalué

Disciplines

Les disciplines proposées à la saisie sont celles du MefStat 3EME (21160010019).

L'évaluation des disciplines des élèves, en groupes de niveau ou en notes sur 20, donne lieu à l'attribution de points.

La moyenne annuelle de chaque discipline est établie à partir des différentes périodes.

Le tableau suivant donne les équivalences utilisées.

Groupe de niveau	Niveau d'atteinte d'objectifs	Note sur 20	Points attribués
1	Objectifs non atteints	0 <= note < 5	3
2	Objectifs partiellement atteints	5 <= note < 10	8
3	Objectifs atteints	10 <= note < 15	13
4	Objectifs dépassés	15 <= note <= 20	16

Discipline	Moyenne exprimée en points
FRANCAIS	Absence / dispense / non évalué
MATHEMATIQUES	Absence / dispense / non évalué
HISTOIRE-GEOGRAPHIE-ENS. MORAL & CIVIQUE	Absence / dispense / non évalué
LANGUE VIVANTE 1	Absence / dispense / non évalué
LANGUE VIVANTE 2	Absence / dispense / non évalué
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Absence / dispense / non évalué
ARTS PLASTIQUES	Absence / dispense / non évalué
EDUCATION MUSICALE	Absence / dispense / non évalué
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	Absence / dispense / non évalué
TECHNOLOGIE	Absence / dispense / non évalué
PHYSIQUE-CHIMIE	Absence / dispense / non évalué

Retour à la liste des élèves

Identification Saisie des voeux Saisie des évaluations

La saisie des évaluations pourra être complétée postérieurement à la saisie des voeux.

Attention, les évaluations actuellement présentes pour le socle et les disciplines pourront être remplacées par les évaluations intégrées depuis l'application LSU.

Compétences du socle

Veillez saisir ou corriger les degrés de maîtrise de chaque compétence du socle. Si l'élève n'a pas d'évaluation pour une compétence, il est possible d'indiquer la valeur Absence / dispense / non évalué. Pour que la saisie soit valide, au moins un degré de maîtrise devra être saisi pour l'une des compétences.

Langue française	Maîtrise fragile (25 points)
Langues étrangères et, le cas échéant, langues régionales	Absence / dispense / non évalué
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	Maîtrise insuffisante (10 points)
Langages des arts et du corps	Maîtrise fragile (25 points)
Méthodes et outils pour apprendre	Maîtrise satisfaisante (40 points)
Formation de la personne et du citoyen	Très bonne maîtrise (50 points)
Systèmes naturels et systèmes techniques	Absence / dispense / non évalué
Représentations du monde et activité humaine	Absence / dispense / non évalué

Disciplines

Les disciplines proposées à la saisie sont celles du MefStat 3EME (21160010019).

Veillez saisir ou corriger les moyennes des évaluations de chaque discipline, exprimées en points, sous la forme d'un nombre décimal compris entre 3 et 16 (la marque décimale est le point). Les correspondances en points sont indiquées dans l'encart ci-dessous.

Si l'élève n'a pas d'évaluation pour une discipline (Absence / dispense / non évalué), veuillez laisser le champ vide.

Pour que la saisie soit valide, au moins une moyenne devra être saisie sur l'une des disciplines.

Groupe de niveau	Niveau d'atteinte d'objectifs	Note sur 20	Points attribués
1	Objectifs non atteints	0 <= note < 5	3
2	Objectifs partiellement atteints	5 <= note < 10	8

Discipline	Moyenne exprimée en points
FRANCAIS	14
MATHEMATIQUES	
HISTOIRE-GEOGRAPHIE-ENS. MORAL & CIVIQUE	
LANGUE VIVANTE 1	
LANGUE VIVANTE 2	
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	
ARTS PLASTIQUES	
EDUCATION MUSICALE	

Modifier

2 – SAISIE DES VŒUX EN ÉTABLISSEMENT

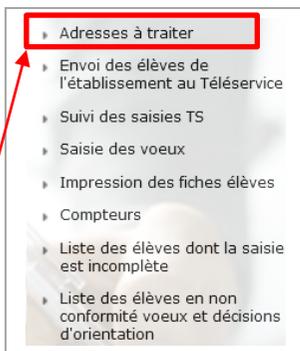
2-1 Adresses à traiter

Les données provenant de votre BEE sont à vérifier. Elles font l'objet d'un transfert unique le **3 mai** dans Affelnet-Lycée. **L'adresse de l'élève génère le code zone géographique, qui détermine la visibilité des lycées de secteur dans le Service en ligne Affectation ainsi que les priorités d'accès aux EPLE de secteur.**



Si une adresse n'est pas reconnue par Affelnet-Lycée, elle est affichée dans la rubrique « adresses à traiter ».

Pour chaque adresse erronée, il s'agit de consulter les propositions d'Affelnet-Lycée et de sélectionner le choix le plus approprié, afin que la détermination du code zone géographique puisse s'opérer. **Toutes les adresses doivent être traitées.**



Liste des adresses à traiter de l'élève et du responsable

0540014X COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE

Nom Prénom de l'élève	Nom Prénom du responsable	<input type="checkbox"/> Adresse existante	<input type="checkbox"/> Proposition(s) d'adresse(s) approchante(s)	Statut de l'adresse
ADNERW VUCZÉU	HYWO VENUKMA	<input type="radio"/> 57 MEI PU BE DIPO 54360 DAMELEVIERES	<input type="radio"/> 57 ROUTE DE DOMBASLE 54360 DAMELEVIERES	
	IFCAZC PUEQ-TAAEH	<input type="radio"/> 6 WAE CUGMAS CYRU 54110 VARANGEVILLE	<input type="radio"/> 6 RUE CARNOT 54110 VARANGEVILLE <input type="radio"/> 6 ALLEE DU CHAUFOUR 54110 VARANGEVILLE <input type="radio"/> 6 QUARTIER DES CAPUCINS 54110 VARANGEVILLE <input type="radio"/> 6 RUE PAUL CLAUDEL 54110 VARANGEVILLE <input type="radio"/> 6 RUE COLSON 54110 VARANGEVILLE <input type="radio"/> 6 RUE DES CERISIERS 54110 VARANGEVILLE	
	ZELID WAEQOHG	<input type="radio"/> 4 EBPPY SYQHINW 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE	<input type="radio"/> 4 RUE SOLVAY 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE <input type="radio"/> 4 RUE DE LA SALINE 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE <input type="radio"/> 4 ROUTE DE SOMMERVILLER 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE <input type="radio"/> 4 RUE DE LA SEILLE PROLONGEE 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE <input type="radio"/> 4 CHE ST N P A SOMMERVILLER 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE <input type="radio"/> 4 RUE DE CHATEAU SALINS 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE <input type="radio"/> 4 RUE DU 14 SEPTEMBRE 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE <input type="radio"/> 4 RUE ARMAND SOLVAY 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE <input type="radio"/> 4 RUE DE LA SEILLE 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE <input type="radio"/> 4 RUE DU SANON 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE <input type="radio"/> 4 ROUTE DES SABLES 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE	

82 élément(s)

Page : 1 / 3 Accéder à la page

Valider

Filtrer

Fermer

2-2 Envoi des élèves de l'établissement au service en ligne Affectation entre le 9 et 31 mai

À chaque fois que vous modifiez une adresse, il est impératif d'envoyer vos élèves au service en ligne affectation afin que les familles puissent y voir les lycées de secteur et saisir leurs vœux. Les envois impactent uniquement les élèves pour lesquels l'adresse a été modifiée.

The image shows a navigation menu on the left and a main content area on the right. The navigation menu includes the following items:

- › Gestion des évaluations en établissement
- › Saisie des vœux en établissement
- › Travail en commission
- › Listes et statistiques
- › Diffusion des résultats

The 'Saisie des vœux en établissement' item is highlighted with a red box. A red arrow points from this box to the 'Envoi des élèves de l'établissement au Téléservice' item in the main content area, which is also highlighted with a red box.

The main content area displays the following information:

Envoi des élèves de l'établissement au Téléservice

0540014X COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE

Vous êtes sur le point d'envoyer **82** élèves vers le Téléservice.
Voulez-vous continuer la procédure ?

2-3 Suivi des saisies TS

Dès l'ouverture du service en ligne affectation, il est possible de suivre l'avancée des saisies via cette rubrique. Celle-ci permet de connaître :

- le nombre de vœux formulés ;
- leur date de saisie ;
- le responsable légal qui les a renseignés ;
- les élèves pour lesquelles le lycée de secteur n'a pas été saisi

Les données peuvent être exportées sous format Excel.

Il faut attendre le **1^{er} juin**, date d'intégration des saisies issues du service en ligne affectation dans Affelnet, pour visualiser les vœux dans le dossier de l'élève et dans sa fiche récapitulative

Attention : les vœux saisis dans le Service en ligne Affectation écraseront les éventuels vœux auparavant saisis dans Affelnet-Lycée par l'établissement d'origine.

- › Adresses à traiter
- › Envoi des élèves de l'établissement au Téléservice
- › Suivi des saisies TS
- › Saisie des vœux
- › Impression des fiches élèves
- › Compteurs
- › Liste des élèves dont la saisie est incomplète
- › Liste des élèves en non conformité vœux et décisions d'orientation
- › Liste des élèves en incompatibilité vœu / formation d'origine
- › Liste des élèves et de leurs vœux
- › Validation chef d'établissement
- › Bordereau d'envoi aux établissements d'accueil

Suivi des saisies Téléservice

054 COLLEGE

INE	Nom prénom(s) ▲▼	Classe ▲▼	Formation ▲▼	Nb vœux	Dernière mise à jour ▲▼	Responsable mise à jour
081	NA Z	3C	3EME 3EME	4	21/01/2021 11:25	BL N.
12	JA E	3B	3EME 3EME	1	21/01/2021 11:25	JAO Au
080	MA Da	3C	3EME 3EME	4	21/01/2021 11:25	BE De
080	LH Jo	3C	3EME 3EME	4	21/01/2021 11:25	FI Na
1	08821322		0881104X CFA POLE DES METIERS EPINAL		1CAP2 22141 1CAP2 PATISSIER APPRENTI	
2	05421499		0540034U LYCÉE ERNEST BICHAT LUNEVILLE		2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE SCOLAIRE	
3	05721601		0570029X LYCEE JEAN MOULIN FORBACH CEDEX		2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE SCOLAIRE	
4	08821339		0881755E CFA TRANSFORMATION DU BOIS REMIREMONT CEDEX		2NDPRO 23407 2NDPRO TECHNIC.FAB.BOIS ET MATERX ASSOC. APPRENTI	
091	ESPINOSA--VIOLE Clément	3A	3EME 3EME	2	21/01/2021 11:25	ES. Cé
080014878DE	BABEL Jade Ania Patricia Mathie (doublant)	3C	3 ULIS 3EME ULIS	2	21/01/2021 11:25	BA Agnès
090683313EH	AUBRY Thomas Gilles Stephane	3A	3EME 3EME	0		
090299111DC	BALLAY--LEGRAND Pierrot Frédéric Alexandre	3A	3EME 3EME	0		

: affiche les vœux d'un élève : l'élève possède au moins un vœu 2-GT sur le TSA

: masque les vœux d'un élève mais aucun dans son lycée de secteur.

: icône offre de formation : l'élève possède à la fois des vœux TS et des vœux Affelnet.

: icône établissement

: icône formation

2-4 Saisie des vœux

Une fois l'établissement identifié, la liste des élèves apparaît. La saisie des vœux s'effectue en cliquant sur l'INE de l'élève. Cela affiche une nouvelle page contenant 3 onglets : « **identification** », « **saisie des vœux** », « **saisie des évaluations** » (palier 3^e) ou « **notes** » (palier 2^{de})

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE
TOUR PRINCIPAL

Aide Contact Calendrier des académies

Choix d'un établissement

Identifiant établissement

CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX
094 - LYCEE L CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX
094 - SEP L CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX

Valider

Pour les collèges : saisie de vœux pour l'ensemble des élèves.
Pour les Lycées : cette opération est à répéter sur toutes vos structures.

Navigation:
 - Saisie des vœux (sélectionné)
 - Impression des fiches élèves
 - Compteurs
 - Liste des élèves dont la saisie est incomplète
 - Liste des élèves et de leurs vœux
 - Validation chef d'établissement
 - Bordereau d'envoi aux établissements d'accueil

Formulaires de recherche:
 - INE: Commençant par
 - Nom: Commençant par
 - Prénom: Commençant par
 - Classe: (toutes)
 - Formation: (toutes)
 - État: (tous)
 - Présence vœux: (tous)
 - Boutons: Chercher, Annuler

INE	Nom prénom(s) ▲▼	Classe ▲▼	Formation [option(s)] ▲▼	Nb vœux	État
1213009192C	APLU DS Feovu Hiztovafe Jakdyzsa	3G3	3EME		
1213009208V	AVDYF Calnai Cawuyt Bewak Duij	3G2	3EME		
1213027468T	BE QEKI Qiniv Zoogpu Ppyl	3G1	3EME		
1213009191B	BIFITDEJ Rylai Lujifue	3G2	3EME		
1213009271N	BOXIVIYCA Qjuhwq Bibdaciew	3G2	3EME		
1213009205S	BULE Bisxec Svijmedlu Cdonxygui	3G1	3EME		
1213009247M	BUOZGYDL Lalojnyq Dyudzy	3G1	3EME [LCALA]		
1213009248N	BUPKIO Gympxouu	3G4	3EME [LCALA]		
1213020417D	BXIXNOT Jénucoc	3G3	3EME		
1213009216D	BYO Kyyxi Iqev	3G4	3EME		
1213009272P	BYPLA Zuvew	3G4	3EME		

2-4-1 Dossier Affelnet

2-4-1-1. Onglet *identification* (Les champs contenant un astérisque doivent être obligatoirement renseignés)

Les données présentes proviennent de votre BBE (suite bascule du 3 mai). Les informations doivent être vérifiées.

LV1 – LV2 :

Si les langues sont saisies, elles apparaîtront automatiquement pour chaque nouveau vœu formulé dans l'onglet « saisie des vœux ».

Zone géographique de résidence de l'élève :

Insertion automatique du code zone géographique à partir de l'adresse de l'élève. En cas de modification d'adresse effectuée dans Affelnet-lycée, le code s'actualise lors de la validation de la fiche. Dans le cas contraire, il faut le renseigner manuellement (cf. fichiers Excel zones géographiques).

The screenshot shows the 'Identification' tab of the Affelnet interface. The 'Identité' section contains fields for name, sex, and birth date. The 'Scolarité actuelle' section includes school name, class, and level (LV1, LV2). The 'Commission départementale' and 'Décision d'orientation du chef d'établissement' sections have checkboxes and a dropdown menu. The 'Zone géographique de résidence de l'élève' section has a dropdown menu. The 'Coordonnées' section includes address, phone, and email fields. The 'Responsables' section shows a list of contacts. Red boxes highlight the 'Identité' tab, 'LV1' and 'LV2' fields, the 'Zone géographique de résidence de l'élève' dropdown, the 'Décision(s) d'orientation' dropdown, and the 'Valider' button. Red arrows point from the text annotations to these fields.

La décision d'orientation provient de Siecle-Orientation : être vigilant sur la cohérence entre la décision et les vœux saisis, cette information est bloquante.

2-4-1-2. Onglet saisie des vœux

Il est possible de saisir les vœux, soit en renseignant directement le code vœu dans le champ « offre de formation », soit en cliquant sur le point d'interrogation, qui ouvre une fenêtre permettant une recherche par code vœu, établissement, formation ou commune. La recherche par ville est recommandée car elle permet d'éviter les erreurs d'homonymes. La liste complète de l'offre de formation est transmise via le catalogue des vœux, à l'ouverture d'Affelnet-Lycée.



Attention au statut de la formation : scolaire ou apprenti et au secteur : public ou privé.

Identification **Saisie des vœux** Saisie des évaluations

Ajout d'un vœu

* Offre de formation ?

Établissement

Voie d'orientation

Formation

Statut

* Vœu de dérogation Non ▾

Dossier de candidature en internat demandé Non ▾ (à titre d'information)

Langues vivantes

Langue Vivante 1 ?

Langue Vivante 2 ?

Valider Annuler

— Recherche simple / Recherche avancée

Votre recherche

Rechercher

Code	Formation
LYCEE M	ALFORTVILLE CEDEX (094)
09411264	Formation d'accueil : 1CAP2 22715 1CAP2 MONTEUR INSTALLATIONS THERMIQUES Statut : SCOLAIRE
09421885	Formation d'accueil : 2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE Statut : SCOLAIRE
	Formation d'accueil : 2NDPRO 2270A 2NDPRO EQUIPEMENTS TECHN. ENERGIE Statut : SCOLAIRE
CFA	ALFORTVILLE (094)
	Formation d'accueil : 2NDPRO 22704 2NDPRO TECHN. MAINT. SYST.ENERG. Statut : APPRENTI
09421970	Formation en apprentissage Prendre contact avec l'organisme de formation
LYCEE	SAINT AULNAY SOUS BOIS (093)
09322078	Formation d'accueil : 2NDPRO 31211 2NDPRO MET. RELATION CLIENT Statut : SCOLAIRE Etablissement privé

Le vœu de dérogation concerne uniquement le vœu de 2^{de} GT : cliquez sur « **OUI** » si le vœu de 2^{de} est dérogatoire. Seul le 1^{er} vœu peut faire l'objet d'une demande d'assouplissement de la carte scolaire. En cliquant sur « **OUI** » vous devrez indiquer le motif du vœu de dérogation. En parallèle vous devez envoyer une copie de la fiche récapitulative des vœux et le formulaire (cf. fiche 25-1) signé par les représentants légaux à la DSDEN du département concerné.

Vœu de dérogation

Élève souffrant d'un handicap	NON ▾
Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	NON ▾
Élève boursier au mérite ou boursier sur critères sociaux	NON ▾
Élève dont un frère ou une soeur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement demandé	NON ▾
Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité	NON ▾
Élève devant suivre un parcours scolaire particulier	NON ▾

Valider

Cas particuliers, élèves issus de :



- **terminales CAP** (y compris CAP en 1 an) candidatant sur une 1^{re} pro : saisir **obligatoirement** le vœu dans Affelnet et porter l'avis du conseil de classe sur l'aptitude à réussir dans la formation (très favorable, favorable ou réservé). **Ce n'est pas une montée pédagogique de droit dans l'établissement d'origine.**

Voeu	
Rang	1
Voeu	07721629
Établissement	0770920G LYCEE LA FAYETTE CHAMPAGNE SUR SEINE
Voie d'orientation	1ERE PROFESSIONNELLE
Formation	1ERPRO 25510 1ERPRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES
Statut	SCOLAIRE
Avis	
Avis du chef d'établissement d'origine	<input type="text"/>
Avis de gestion	<input type="text"/>
Avis DSDEN	<input type="text"/>
<div style="border: 1px solid red; padding: 2px; display: inline-block;"> TCAP favorable TCAP réservé TCAP très favorable </div>	
<input type="button" value="Valider"/>	

2-4-1-3. Visualisation de l'ensemble des vœux saisis

Identification	Saisie des vœux	Saisie des évaluations
Voeu de rang 1		
Code de l'offre de formation		09321984
Établissement		093 LYCEE AUBERVILLIERS
Voie d'orientation		2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
Formation		2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
Statut		SCOLAIRE
Langue vivante 1		ALLEMAND LV1
Langue vivante 2		ANGLAIS LV2
		<input type="button" value="Descendre"/> <input type="button" value="Supprimer"/>
Voeu de rang 2		
Code de l'offre de formation		09421812
Établissement		094 CENTRE DE FORMATION D APPRENTIS ALFORTVILLE
Voie d'orientation		CAP
Formation		1CAP2 23218 1CAP2 COUVREUR
Statut		APPRENTI
Avis du chef d'établissement d'origine		
Avis de gestion		
Avis DSDEN		
		<input type="button" value="Monter"/> <input type="button" value="Supprimer"/>
<input type="button" value="Ajouter"/> <input type="button" value="Retour à la liste des élèves"/>		

Vous pouvez modifier les vœux des élèves : (ajouter, modifier l'ordre ou en supprimer) par les boutons :

- descendre ;
- supprimer ;
- monter

2-4-2 Onglet saisie des notes palier 2^{de}

2-4-2-1 Saisies des notes (les champs contenant un astérisque doivent être **obligatoirement** renseignés)

Les matières non obligatoires sont renseignées par défaut « **NN** ».

Notes	
* 1. FRANCAIS 11.0	* 2. MATHEMATIQUES 12.0
5. SCIENCES DE LA TERRE NN	6. TECHNOLOGIE NN
9. ARTS PLASTIQUES NN	10. DECOUV. PROFESS. 6H NN
13. ATTITUDES NN	14. CONSTRUCTION DU PROJ NN
17. LOGIQUE MATHEMATIQUE NN	18. MAITRISE DE LA LANGU NN
	3. LANGUE VIVANTE 1 NN
	7. ED.PHYSIQUE & SPORT. NN
	11. LANGUE VIVANTE 2 NN
	15. S'INFOR RENDR COMPTE NN
	4. PHYSIQUE-CHIMIE NN
	8. HISTOIRE & GEOGRAPH. NN
	12. ENS. MORAL & CIVIQUE NN
	16. S'ORGA REAL CONTROLE NN

Modifier

Retour à la liste des élèves

Cliquez sur « **Modifier** » pour saisir la moyenne des notes de l'année en cours.

les notes de français et de mathématiques doivent être obligatoirement saisies.

les autres champs restés sans notes gardent la mention « **NN** » (Non Noté) par défaut.

2-4-2-2 Sécurisation en 1^{re} technologique

À la suite de la sécurisation, il est possible de vérifier le « **Résultat de la sécurisation des vœux** » des élèves concernés. Pour vos élèves susceptibles de ne pas être affectés, les vœux complémentaires doivent être saisis en dernière position. **Attention, ne pas modifier les vœux déjà présents, ni l'ordre dans lequel ils ont été saisis** (sauf après une commission d'appel favorable à l'élève, le cas échéant).

A noter : Si le bouton « **résultat de la sécurisation** » n'apparaît pas, cela signifie que tous les élèves sont préaffectés.

Liste récapitulative des élèves et de leurs vœux

0540014X COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE

Résultat de la sécurisation des vœux

Filterer Exporter Imprimer

INE	Nom prénom(s) ▲▼	Classe ▲▼	Formation ▲▼
1213009192C	APLUDES Feovu Hitzovafe Jakdyzsa	3G3	3EME 3EME
1	08811113	0880001Y LP LE CHESNOIS BAINS LES BAINS	2NDPRO 2270A 2NDPRO COMMUNE ENERGETIQUE
2	05712015	0573366Z LYCEE SAINT VINCENT DE PAUL ALGRANGE	2DEGT2 2DEGT2 (CAS GENERAL 2 ENS.EXPLO)

0540014X COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE

Liste des élèves non affectés à l'issue de la sécurisation

Procédure de sécurisation nancy1 - Affectation CAP PP

Classe	Nom prénom(s)	Prénom	INE
3G3	APLUDES	Feovu Hitzovafe Jakdyzsa	1213009192C

Exporter Imprimer Fermer

Exporter Imprimer Fermer

2-5 Impression des fiches élèves

Suite à des saisies manuelles, l'établissement d'origine doit obligatoirement imprimer la fiche récapitulative de chaque élève et en remettre un exemplaire à l'élève et ses représentants légaux qui doivent la valider et la retourner signée à l'établissement. **L'établissement prendra soin de conserver un exemplaire. Seul ce document fera foi en cas de litige.**

Deux choix possibles : une impression de masse (par classe) ou une impression individualisée (par élève).

IMPRESSION DE MASSE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE
TOUR PRINCIPAL - SAISIE DES VOEUX EN ÉTABLISSEMENT
AFFELNET LYCÉE

Accueil Aide Contact Calendrier des académies

Choix d'un établissement ou d'une fiche élève

Identifiant établissement : 0540014X - COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE Valider

ou

Identifiant National Élève (INE) Valider

- Saisie des voeux
- Impression des fiches élèves
- Compteurs
- Liste des élèves dont la saisie est incomplète

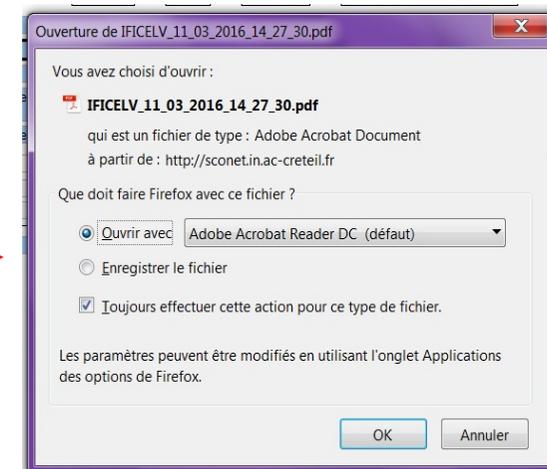
Choix des classes pour l'établissement

0540014X COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE

Classe	Nb élèves	
3G3	25	Imprimer
3G2	25	Imprimer
3G1	27	Imprimer
3G4	24	Imprimer

Choisir un autre établissement

Fermer



 Pour l'impression d'un ensemble de fiches, seules les adresses des représentants légaux y figurent. Les notes/évaluations n'apparaissent pas.

➤ **Impression individuelle**

Identifiant National Élève (INE) P240000002T

Valider

Fermer

Options d'impression

Imprimer les notes/évaluations

Imprimer les adresses des représentants légaux

Imprimer

Fermer

Deux options d'impression peuvent être cochées :

- les notes/évaluations
- les adresses des représentants légaux (cochée par défaut)

L'entrée des vœux a été acceptée le **04/04/2019 à 14:01:20** sous l'identifiant **P240000002T**.

Identité

TEST Test
Né le 27/03/2004

Coordonnées de l'élève

2 rue des lilas
93260 LES LILAS

Zone géographique

93CURIE *Les Lilas*

Responsables de l'élève

TEST (PERE, REPRESENTANT LEGAL)
2 rue des lilas
93260 LES LILAS

TEST Test (MERE, REPRESENTANT LEGAL)
19 place MARS 1962
93300 AUBERVILLIERS

Les informations sont issues de l'onglet « identification de l'élève », par conséquent il est nécessaire de vérifier les informations présentes.

Scolarité actuelle

Palier d'origine	Troisième
Formation en cours	3EME 3EME
Établissement	0930043S COLLEGE JEAN DE BEAUMONT VILLEMOMBLE
Classe	3e
Commission départementale	Non
Boursier	Non
Doublant	Non

✓ **Saisie valide.**

2-6 Compteurs

Cette liste affiche l'ensemble des vœux exprimés par les élèves par établissement d'accueil et par formation d'accueil.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- › Saisie des vœux
- › Impression des fiches élèves
- › **Compteurs**
- › Liste des élèves dont la saisie est incomplète
- › Liste des élèves et de leurs vœux
- › Validation chef d'établissement
- › Bordereau d'envoi aux établissements d'accueil

TOUR PRINCIPAL - SAISIE DES VŒUX EN ÉTABLISSEMENT AF

Accueil Aide Contact Calendrier des académies

Compteurs

0540014X COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE Imprimer Fermer

Établissement	Vœu	Nombre de demandes	dont au 1er rang
0542295B - LYCEE SAINT MICHEL ART SUR MEURTHE			
05412046	2DEGT2 2DEGT2 (CAS GENERAL 2 ENS.EXPLO)	1	
0550003E - LP EMILE ZOLA BAR LE DUC CEDEX			
05511153	1CAP2 31214 1CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	6	3
0550004F - LP LIGIER RICHIER BAR LE DUC CEDEX			
05511159	1CAP2 23002 1CAP2 MAINTENANCE BATIMENTS DE COLLECT.	1	1
0550752U - LYCEE LA MEUSE - SITE DE BAR LE DUC BAR LE DUC			
05511321	2DEGT2 2DEGT2 (CAS GENERAL 2 ENS.EXPLO) EAEDD ECOLOG., AGRON., TERRIT. ET DEV. DURABLE	1	
0573366Z - LYCEE SAINT VINCENT DE PAUL ALGRANGE			
05712015	2DEGT2 2DEGT2 (CAS GENERAL 2 ENS.EXPLO)	9	4
0880001Y - LP LE CHESNOIS BAINS LES BAINS			
08811113	2NDPRO 2270A 2NDPRO COMMUNE ENERGETIQUE	11	7

Imprimer Fermer

2-7 Validation du chef d'établissement – OBLIGATOIRE



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- › Saisie des vœux
- › Impression des fiches élèves
- › Compteurs
- › Liste des élèves dont la saisie est incomplète
- › Liste des élèves et de leurs vœux
- › **Validation chef d'établissement**
- › Bordereau d'envoi aux établissements d'accueil

TOUR PRINCIPAL - SAISIE DES VŒUX EN ÉTABLISSEMENT AF

Accueil Aide Contact Calendrier des académies

Validation de la saisie des élèves

Des erreurs se sont produites (pour plus d'informations, veuillez consulter l'aide)

- Certains élèves n'ont pas de vœu.
- Certains élèves n'ont pas de zone géographique.

Accéder à la liste des élèves incomplets. Fermer

Cette validation est obligatoire pour connaître les erreurs suivantes :

- Incohérences entre la décision d'orientation et les vœux
- Élèves sans vœux
- Élèves sans zone géographique

Permet d'accéder directement à la liste des élèves incomplets pour les corriger

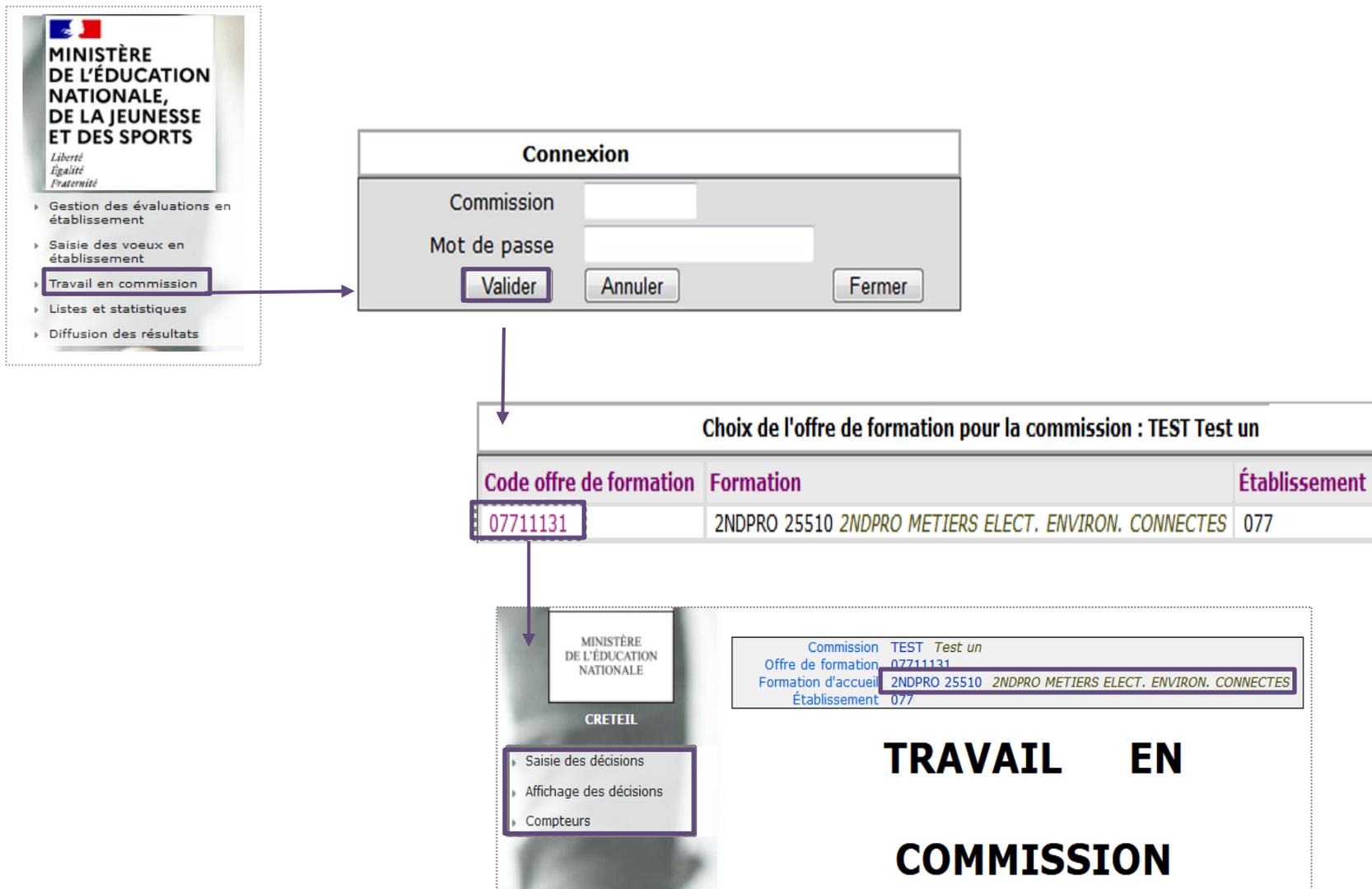
3 – TRAVAIL EN COMMISSION

Concerne uniquement les établissements d'accueil ayant des 2^{des} et 1^{res} pro métiers de la sécurité, des sections binationales et/ou internationales, des 1^{res} années de BMA, des 2^{des} pro aéronautiques et l'ensemble des établissements privés sous contrat disposant de formations post 3^e.

Une connexion sécurisée est nécessaire pour accéder aux formations de l'établissement concerné par ce module tout au long de la procédure.

Le nom de la commission et le mot de passe sont fournis par mél par le SAIO. Une fois connecté, la « commission » concernée est accessible en cliquant sur le code de l'offre de formation.

3-1 Connexion



3-2 Saisie des décisions

La rubrique « saisie des décisions » affiche les éléments suivant :

- Capacité d'affectation (saisie uniquement par le SAIO)
- Nombre de candidature à traiter : élèves ayant formulé le vœu dans Affelnet-Lycée
- Nombre maximum de Pris : capacité modifiable en fonction du nombre d'élèves pré-recrutés. **C'est le seul champ à remplir.**
- Nombre de Pris : résultat des saisies antérieures
- Capacité restante : les capacités d'affectation auxquelles on soustrait le nombre maximum de Pris.

Commission TEST Test un
Offre de formation 07711131
Formation d'accueil 2NDPRO 25510 2NDPRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES
Etablissement 077

Saisie des décisions

Capacité d'affectation	7
Nombre de candidatures à traiter	6
Nombre d'élève(s) forcé(s) "affecté"	0
Nombre maximum de P	5
Nombre de Pris	1
Capacité restante	2

Valider Fermer

Le bouton « **valider** » donne accès à la saisie des décisions pour l'ensemble des élèves s'étant porté candidat pour la formation.

Tous les élèves sont positionnés en « **non traité** » par défaut. Il est nécessaire de renseigner une décision pour chaque élève présent dans la liste :

- **Refusé** : élèves non retenus. Ils ne pourront pas être affectés sur cette formation, même s'il reste des places vacantes
- **Pris** : élèves admis en liste principale. Ces élèves conservent la possibilité d'être affecté sur un vœu de rang mieux placé. Par exemple si un élève formule une 2^{de} GT en 1^{er} vœu puis votre formation en 2^d vœu, il peut être affecté sur son 1^{er} vœu.
- **Complément.** = **Liste complémentaire (LC)** : élèves inscrits en liste complémentaire. Ces élèves peuvent obtenir une affectation automatique si une place se libère en liste principale. Il est important de prévoir une liste complémentaire suffisante lors du recrutement afin d'optimiser le nombre d'élèves affectés.
- **Dossier absent** : élèves n'ayant pas participé à la procédure spécifique de recrutement et qui ont formulé ces vœux dans Affelnet. Ils ne peuvent pas être affectés.

Il est nécessaire de vérifier régulièrement les saisies déjà effectuées, et ce jusqu'au dernier jour avant la fermeture de l'application. Des saisies peuvent éventuellement être annulées ou ajoutées si l'établissement d'origine a fait des manipulations sur les vœux de l'élève.

Commission	TEST	Test un
Offre de formation	07711131	
Formation d'accueil	2NDPRO 25510	2NDPRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES
Établissement	077	

Compteurs	
0	élève(s) forcés à "affecté"
0	élève(s) en liste Principale
0	élève(s) Refusés
6	élève(s) Non traités
0	élève(s) dossiers Absents
0	élève(s) en liste Complémentaire

Maximum d'élèves en liste Principale : 5

La marque décimale pour les rangs en liste complémentaire est le point.

Rg ▲▼	INE	Nom prénom(s) ▲▼	Sx	Né(e) le	Formation	Étab. d'origine	Décision	Liste comp.	Récap. vœux
1	P2	A	M	06/01/2001	2NDPRO 25510	077	Non Traité ▼		Voir les vœux
2	13	G	M	14/08/2001	2NDPRO 25007	077	Non Traité ▼		Voir les vœux
2	08	J	M	04/10/2001	2NDPRO 30001	077	Non Traité ▼		Voir les vœux
2	08	R.	M	31/03/2003	3EME	077	Non Traité ▼		Voir les vœux
1	08	R.	M	13/08/2002	3EME	077	Non Traité ▼		Voir les vœux
6	08	TI	M	02/06/2002	3EME	077	Non Traité ▼		Voir les vœux

6 élément(s)

Valider

Valider et réordonner

Filtrer

Impression des bordereaux

Fermer

Veillez à « **valider** » chaque page afin d'enregistrer les saisies.

Il est également possible de :

- valider en réordonnant l'ordre des élèves en liste complémentaire
- faire une recherche via « filtrer »
- imprimer les saisies

Décision	Liste comp.
Complément. ▼	
Refusé	
Pris	
Complément.	
Dossier absent	
Non Traité	

Liste complémentaire (LC)

Concernant les élèves inscrits en liste complémentaire : la décision « **Complément.** » implique de saisir une valeur dans la colonne « **liste comp.** » pour classer les élèves. Cette valeur peut être décimale et permet d'insérer dans cette liste des élèves dont le vœu a été saisi après un 1^{er} classement.

exemple :

- l'élève « **AB** » est le 1^{er} élève en liste complémentaire, il faut saisir « **1** » dans la colonne « **liste comp.** ».
- l'élève « **AI** » est le 2^e élève en liste complémentaire, il faut saisir « **2** » dans cette colonne.

Ensuite, l'élève « **AN** » apparaît dans la liste car le vœu vient d'être effectué dans Affelnet. Il est classé par l'établissement après « **AB** » mais avant « **AI** ». Il est possible dans ce cas d'attribuer à l'élève « **AN** » une valeur décimale (exemple : 1.5). Cet élève devient alors le 2^e de la liste.

Commission TESTUN <i>essai</i> Offre de formation 07711131 Formation d'accueil 2NDPRO 25510 <i>2NDPRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES</i> Établissement 077							Compteurs 0 élève(s) forcés à "affecté" 0 élève(s) en liste Principale 0 élève(s) Refusés 27 élève(s) Non traités 0 élève(s) dossiers Absents 3 élève(s) en liste Complémentaire	
--	--	--	--	--	--	--	---	--

Maximum d'élèves en liste Principale : 48

La marque décimale pour les rangs en liste complémentaire est le point.

Rg ▲▼	INE	Nom prénom(s) ▲▼	Sx	Né(e) le	Formation	Étab. d'origine	Décision	Liste comp.	Récap. vœux
1	08	AB	M	02/08/2002	3EME	077	Complément. ▼	1	Voir les vœux
2	09	AD	M	17/04/2003	3PPRO	077	Non Traité ▼		Voir les vœux
2	07	AI	M	20/11/2003	3EME	077	Complément. ▼	2	Voir les vœux
3	16	AL	M	15/11/2003	3EME	077	Non Traité ▼		Voir les vœux
2	10	AN	M	19/02/2003	3EME	077	Complément. ▼	1.5	Voir les vœux

3-3 Affichage des décisions

Cette rubrique permet de récapituler les décisions saisies pour chaque formation :

- R = refusé
- P = Pris
- C = liste complémentaire (avec rang de classement)
- A = dossier absent
- N = non traité

Il est également possible de les imprimer sous format PDF.

Commission TESTUN *essai*
 Offre de formation 07711131
 Formation d'accueil **2NDPRO 25510 2NDPRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES**
 Établissement 077

Liste des décisions

Filter Imprimer Fermer

Rg ▲▼	INE ▲▼	Nom Prénom(s) ▲▼	Sx ▲▼	Né(e) le ▲▼	Formation ▲▼	Étab. d'origine ▲▼	Décision ▲▼
1	08	AB	M	02/08/2002	3EME	077	R
2	09	AD	M	17/04/2003	3PPRO	077	P
2	07	AI	M	20/11/2003	3EME	077	C 1.0
3	16	AL	M	15/11/2003	3EME	077	P
2	10	AN	M	19/02/2003	3EME	077	C 2.0
3	08	AR	M	25/03/2003	3EME	077	N
2	08	AR	M	14/11/2002	3EME	077	C 1.5
2	10	AZ	M	17/05/2003	3EME	077	N

3-4 Compteurs

Fournit une synthèse de votre travail en commission. La ligne « nombre de candidatures à traiter » comprend à la fois les élèves traités et ceux qui restent encore à traiter.

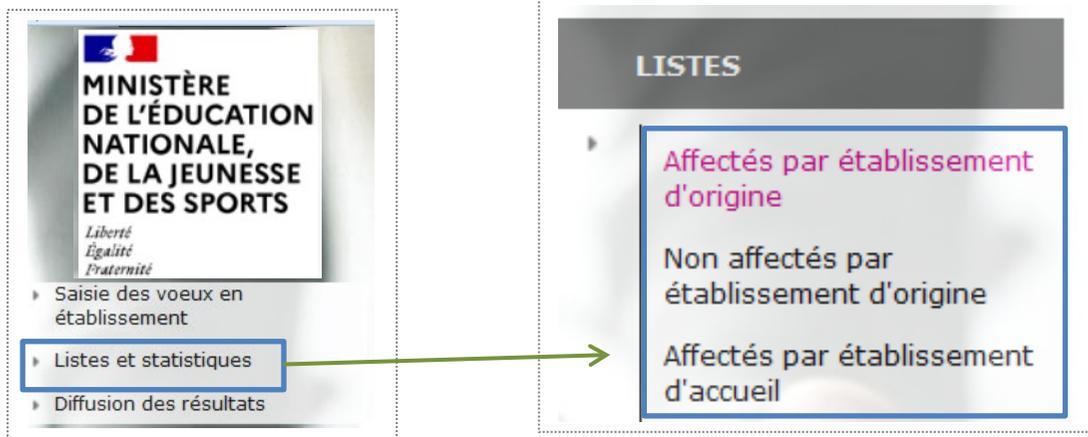
Dans l'exemple ci-contre, tous les élèves ont été traités car la ligne « nombre de dossier non traités » est à « 0 ».

Dans le cas présent, le nombre de pris (2) est inférieur au nombre de place offerte (5), alors la capacité restante tient aussi compte du nombre d'élèves en liste complémentaire (2), ce qui explique que la capacité restant vaut « 1 » et pas « 3 » comme attendu.

Capacité de l'offre de formation	
Nombre maximum en liste principale	5
Capacité restante	1
Nombre d'élève(s) forcé(s) à "affecté"	0
Candidats à traiter	
Nombre de candidatures à traiter	6
dont en premier voeu	2
Saisie des décisions	
Nombre de Pris	2
Nombre en listes Complémentaires	2
Nombre de Refusés	2
Nombre de dossiers non traités	0
Nombre de dossiers absents	0

4 – LISTES ET STATISTIQUES

À l'issue du tour Affelnet-Lycée, des statistiques sont disponibles pour les établissements. Ces listes ne valent pas notification (pour les élèves affectés) ou résultat d'affectation (pour tous les élèves). Elles se déclinent en 3 items.



4-1. Affectés par établissement d'origine

Liberté
Égalité
Fraternité

LISTES

- Affectés par établissement d'origine
- Non affectés par établissement d'origine
- Affectés par établissement d'accueil

Liste des affectés par établissement d'origine

L'édition de documents présentant des données personnelles concernant les élèves doit être sécurisée. Cette édition ne doit pas être diffusée via internet sur des serveurs non sécurisés et ne doit pas être "mise en ligne" à disposition du public.

Établissement d'origine : 0540014X - COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE

Secteur d'origine de l'élève : Tous

Code du vœu : ?

Voie d'orientation du vœu : ▼

Valider
Exporter
Imprimer
Fermer

Liste des filtres appliqués sur la recherche en fonction de votre profil :
Établissement : 0540014X COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE

INE ▲▼	Nom prénom(s) ▲▼	Téléphone(s)	Rg ▲▼	Vœu ▲▼	Formation	Étab. d'accueil ▲▼	Décision en L.S.
1213009192C	APLUDS Feovu Hitzovafe Jakdyzsa	+54326324219 +38235989813	1	08811113	2NDPRO 2270A 2NDPRO COMMUNE ENERGETIQUE	0880001Y LYCEE PROFESSIONNEL LE CHESNOIS BAINS LES BAINS	
1213020417D	BXIXNOT Jénucoo	+53623983199 +57617088157	1	05511153	1CAP2 31214 1CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	0550003E LYCEE PROFESSIONNEL EMILE ZOLA BAR LE DUC CEDEX	
1213009216D	BYO Kyyxi Iqéiv	+01018109472 +99538063302	1	05511153	1CAP2 31214 1CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	0550003E LYCEE PROFESSIONNEL EMILE ZOLA BAR LE DUC CEDEX	
1213009272P	BYPLA Zuvew	+98500067265	1	05511159	1CAP2 23002 1CAP2 MAINTENANCE BATIMENTS DE COLLECT.	0550004F LYCEE PROFESSIONNEL LIGIER RICHIER BAR LE DUC CEDEX	
1213009252T	COIT Rocae Rzeby	+87393697958 +38264328198	2	05511321	2DEGT2 2DEGT2 (CAS GENERAL 2 ENS.EXPLO) EAEDD ECOLOG., AGRON., TERRIT. ET DEV. DURABLE	0550752U LYCEE LA MEUSE - SITE DE BAR LE DUC BAR LE DUC	

5 élément(s)

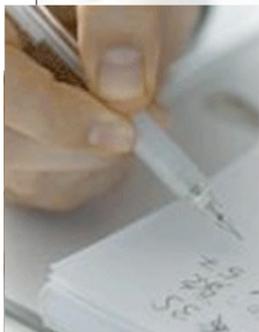
Exporter
Imprimer
Fermer

4-2. Non affectés par établissement d'origine

Liberté
Égalité
Fraternité

LISTES

- Affectés par établissement d'origine
- Non affectés par établissement d'origine**
- Affectés par établissement d'accueil



Liste des non affectés par établissement d'origine

L'édition de documents présentant des données personnelles concernant les élèves doit être sécurisée. Cette édition ne doit pas être diffusée via internet sur des serveurs non sécurisés et ne doit pas être "mise en ligne" à disposition du public.

Établissement d'origine : 0540014X - COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE
 Secteur d'origine de l'élève : Tous
 Code du voeu : ?
 Voie d'orientation du voeu :

Valider

Exporter

Imprimer

Fermer

Liste des filtres appliqués sur la recherche en fonction de votre profil :
 Etablissement : 0540014X COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE
 Nombre d'élèves concernés : 10

Dép V1	INE ▲▼	Nom prénom(s) - Téléphone(s) ▲▼	Rang	Voieu	Liste suppl.
088	1213009208V	AVDYF Calnai Cawuyt Bewak Duij - Tél. : +65491402684 ou +84247990725	2	08811113	2NDPRO 2270A 2NDPRO COMMUNE ENERGETIQUE 0880001Y LP LE CHESNOIS BAINS LES BAINS
088	1213027468T	BE QEKI Qiniw Zoogpu Pyyi - Tél. : +06942853279 ou +86343457194	1	08811113	2NDPRO 2270A 2NDPRO COMMUNE ENERGETIQUE 0880001Y LP LE CHESNOIS BAINS LES BAINS
088	1213009191B	BIFITDEJ Rylilai Lujifue - Tél. : +82149091603 ou +99176254561	1	08811113	2NDPRO 2270A 2NDPRO COMMUNE ENERGETIQUE 0880001Y LP LE CHESNOIS BAINS LES BAINS

4-3. Affectés par établissement d'accueil

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

LISTES

- Affectés par établissement d'origine
- Non affectés par établissement d'origine
- Affectés par établissement d'accueil**

TOUR PRINCIPAL - LISTES ET STATISTIQUES

AFFELNET LYCÉE Version 16.5.0

Accueil Aide Contact Calendrier des académies

Quitter

Liste des affectés par établissement d'accueil

L'édition de documents présentant des données personnelles concernant les élèves doit être sécurisée. Cette édition ne doit pas être diffusée via internet sur des serveurs non sécurisés et ne doit pas être "mise en ligne" à disposition du public.

Établissement d'accueil : 0540014X - COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE
 Code du voeu : ?
 Voie d'orientation du voeu :

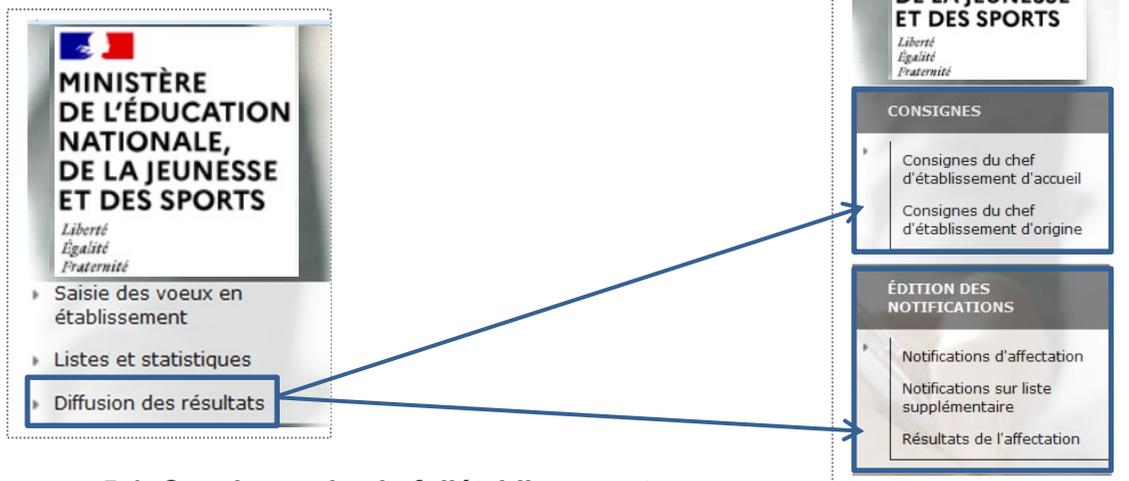
Valider

Fermer

5- DIFFUSION DES RÉSULTATS

La diffusion des résultats se décline en 2 grands items :

- Consignes
- Éditions des notifications



5-1. Consignes du chef d'établissement

Les chefs d'établissement d'origine doivent indiquer les consignes concernant les élèves non affectés avant l'impression des résultats.

Les chefs d'établissement d'accueil doivent indiquer les consignes concernant les modalités d'inscription avant impression et diffusion des notifications d'affectations.

NOUVEAU : La validation des consignes est obligatoire pour accéder aux menus « édition des notifications » et « résultats de l'affectation » afin de procéder à leur impression.

Capture d'écran de la page 'Consignes du chef d'établissement d'origine'. Le titre est 'ET DES SPORTS' avec le logo du ministère. L'adresse est '0770918E LYCEE URUGUAY FRANCE AVON CEDEX'. Un message d'erreur indique : 'La validation des consignes est obligatoire. Les consignes n'ont pas été validées.' Le menu 'CONSIGNES' est ouvert, montrant 'Consignes du chef d'établissement d'accueil', 'Consignes du chef d'établissement d'origine' (surligné en vert), et 'Etat d'avancement de validation des consignes'. Les autres menus sont 'ÉDITION DES NOTIFICATIONS', 'ENVOI VERS LE TÉLÉSERVICE', et 'SUIVI DES ÉDITIONS TS'. Un bouton 'Valider' est visible en bas.

Capture d'écran de la page 'Consignes du chef d'établissement d'accueil'. Le titre est 'ET DES SPORTS' avec le logo du ministère. L'adresse est '0770918E LYCEE URUGUAY FRANCE AVON CEDEX'. Un message d'erreur indique : 'La validation des consignes est obligatoire. Les consignes n'ont pas été validées.' Le menu 'CONSIGNES' est ouvert, montrant 'Consignes du chef d'établissement d'accueil' (surligné en vert), 'Consignes du chef d'établissement d'origine', et 'Etat d'avancement de validation des consignes'. Les autres menus sont 'ÉDITION DES NOTIFICATIONS', 'ENVOI VERS LE TÉLÉSERVICE', et 'SUIVI DES ÉDITIONS TS'. Un bouton 'Valider' est visible en bas.

5-3. Notifications d'affectation

L'établissement d'accueil édite et envoie les notifications d'affectation aux élèves affectés (avec les consignes d'inscription de l'établissement d'accueil).

Édition des notifications d'affectation par établissement d'accueil

Elève
INE

Accueil
Établissement : 0540014X - COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE

Critères d'impression
Trier par : Ordre alphabétique
Impression : Recto verso

Valider Fermer

Ouverture de INOTIF_11_03_2016_14_36_39.pdf
Vous avez choisi d'ouvrir :
INOTIF_11_03_2016_14_36_39.pdf
qui est un fichier de type : Adobe Acrobat Document
à partir de : http://sconet.in.ac-creteil.fr
Que doit faire Firefox avec ce fichier ?
 Ouvrir avec Adobe Acrobat Reader DC (défaut)
 Enregistrer le fichier
 Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier.
Les paramètres peuvent être modifiés en utilisant l'onglet Applications des options de Firefox.
OK Annuler

5-4. Résultats de l'affectation

L'établissement d'origine édite les résultats de l'affectation et les communique aux élèves. Lorsque l'élève est affecté, les consignes du chef d'établissement d'accueil apparaissent également sur la fiche « **résultats de l'affectation** ».

AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE
TOUR PRINCIPAL - DIFFUSION DES RÉSULTATS
Accueil Aide Contact Calendrier des académies

Édition des résultats de l'affectation par établissement d'origine

Origine
Établissement : 0540014X - COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE
INE

Décision
 élèves en liste supplémentaire et élèves refusés
 élèves en liste supplémentaire
 élèves refusés
 toutes les décisions (affectés, liste supplémentaire, refusés)

Critères d'impression
Trier par : Ordre alphabétique
Impression : Recto verso

Valider Fermer

Ouverture de INOTIF_11_03_2016_14_37_12.pdf
Vous avez choisi d'ouvrir :
INOTIF_11_03_2016_14_37_12.pdf
qui est un fichier de type : Adobe Acrobat Document
à partir de : http://sconet.in.ac-creteil.fr
Que doit faire Firefox avec ce fichier ?
 Ouvrir avec Adobe Acrobat Reader DC (défaut)
 Enregistrer le fichier
 Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier.
Les paramètres peuvent être modifiés en utilisant l'onglet Applications des options de Firefox.
OK Annuler

6 - CALENDRIER DES ACADÉMIES

6-1. Affelmap (<https://tsaext-pr.phm.education.gouv.fr/pna-affelmap/>)

L'accès au portail Affelmap s'effectue via le « **Calendrier des académies** ».

Lorsqu'une académie est sélectionnée sur l'onglet liste ou sur l'onglet carte, vous accédez à la page des consignes académiques et aux liens permettant la saisie des vœux.

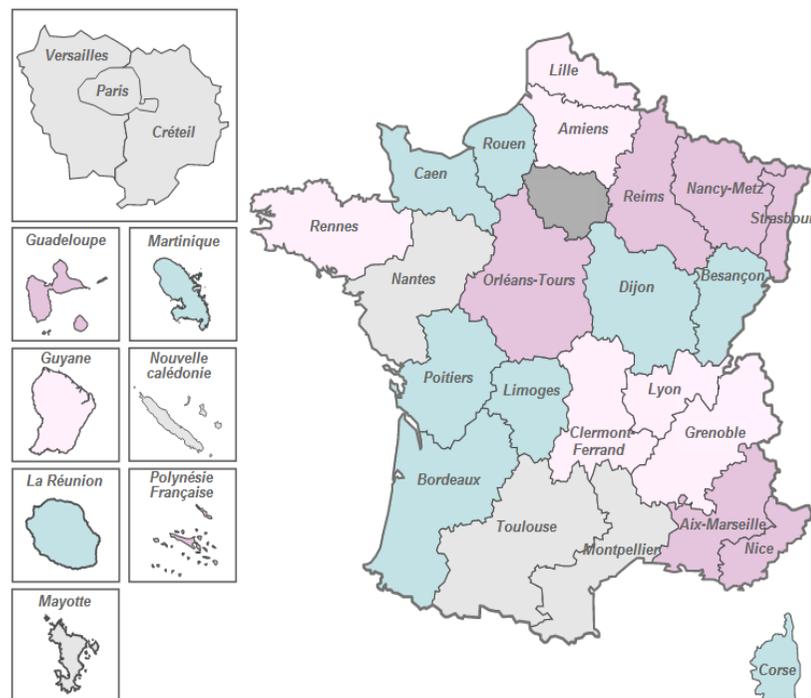


Remarque : Pas de saisie par Affelmap pour les élèves ayant saisi des vœux hors académie via TSA. Les codes de connexion sont envoyés automatiquement aux évaluations et décision d'orientation).



Aide Carte Liste

Cliquez sur une académie pour afficher le planning des services liés à celle-ci et y accéder.



Chaque académie peut avoir des procédures spécifiques. Les consignes de chaque académie sont notées au milieu du tableau. Les dates d'ouverture de l'application sont précisées à droite. Il faut cliquer sur le bouton vert, à gauche, pour demander un mot de passe afin de saisir des vœux dans l'académie souhaitée.

Académie de CAEN				
La campagne d'affectation est actuellement en tour principal pour l'année 2019.				
État	Nom	Commentaire	Planning prévisionnel	
			Date de début	Date de fin
SAISIE DES VŒUX				
Tour principal				
-	Saisie des vœux en établissement		20/05/2019 à 10:00	11/06/2019 à 12:00
	Saisie simplifiée en établissement	Service pour les établissements hors éducation nationale de l'académie de CAEN sauf établissements agricoles, et pour les établissements hors académie. Pour demander un accès, merci de cliquer sur le bouton S'inscrire. En cas de problème, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante: saio-affectation@ac-caen.fr .	20/05/2019 à 10:00	11/06/2019 à 12:00
CONSULTATION DES RESULTATS				
	Consultation des résultats en étab.		28/06/2019 à 14:00	06/09/2019 à 14:00
	Consultation individuelle des résultats		28/06/2019 à 14:00	06/09/2019 à 14:00

7 – TOURS SUIVANTS

Les élèves concernés par un tour suivant sont ceux restant en attente d'affectation. Le champ « **élèves sélectionnés** » est positionné par défaut sur « **candidats du tour** ».

Pour avoir la visibilité sur l'ensemble des élèves, il faut cliquer sur « **Tous** ».

Pour accéder au dossier d'un élève, il faut cliquer sur son INE. Les informations relatives à l'identification et à la saisie des évaluations ou des notes sont conservées. Seul l'onglet « **saisie des vœux** » est réinitialisé.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité
CRETEIL

Saisie des vœux

- Impression des fiches élèves
- Compteurs
- Liste des élèves dont la saisie est incomplète
- Liste des élèves et de leurs vœux
- Validation chef d'établissement
- Bordereau d'envoi aux établissements d'accueil

Saisie des vœux en établissement

- Récapitulatif complet de l'élève
- Listes et statistiques
- Diffusion des résultats

INE **Nom** **Prénom** **Classe**
Commençant par Commençant par Commençant par (toutes)

Formation **État** **Présence vœux** **Elèves sélectionnés**
(toutes) (tous) (tous) Tous

Chercher Tous

INE	Nom prénom(s) ▲▼	Classe ▲▼	Formation [option(s)] ▲▼	Nb vœux	État	Candidats du tour
P240000009A	BLEU Lilas	3e	3EME	0	Candidature manquante	
P240000007Y	CARRÉ Rond	3v	3EME	0	Candidature manquante	
P240000008Z	DUPONT Theo	3EME	3EME	0	Candidature manquante	
P240000006X	GRAND Petit	3EME	3EME	0	Candidature manquante	
P240000011C	JUSTE Justine	2DE	2DEGT2	0	Candidature manquante	
P240000010B	ROND Carré	3f	3EME	0	Candidature manquante	
P240000002T	TEST Test	3e	3EME	0	Candidature manquante	
P240000003U	TESTA Testa	2A	2DEGT2	0	Candidature manquante	
P240000005W	TESTTAA Testtaatesttaa	3c	3EME	0	Candidature manquante	
P240000004V	TESTTEST Testtestest	3a	3EME	0	Candidature manquante	

10 élément(s)

Ajouter Imprimer Fermer

Identification **Saisie des vœux** Saisie des évaluations

Vous n'avez pas encore saisi de vœu pour le tour courant. Veuillez en ajouter.

Ajouter Retour à la liste des élèves

ANNEXES

Annexe 1 : Mef d'origine des élèves Eana, MLDS et du palier 3^e

(Cf. mél du SAIO du 16/03/22)

ORIGINE	CODE MEF	MNEMONIQUE	LIBELLE LONG
3^e	10310022110	3DANSE	3EME DANSE
	10310021110	3E-AGR	3EME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
	10310019110	3EME	3EME
	10310019111	3INTE	3EME SECTION INTERNATIONALE
	10310019117	3LVSP0	3EME SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
	10310002110	3MUS	3EME MUSIQUE
	10310031110	3PMET	3EME PREPA-METIERS
	16710002110	3SEGPA	3EME SEGPA
	10310023110	3THEAT	3EME THEATRE
	1031001911U	3ULIS	3EME ULIS
	10510015110	CL-REL	CLASSE RELAIS
EANA collège	1031001911F	UPE2A3	3EME UPE2A
EANA lycée	2001001811F	UPE2A2	2NDE UPE2A
	2001000A11F	2UPNSA	2NDE UPE2A NON SCOLARITE ANTERIEURE.
MLDS collège	7534100A11A	MGI CO4100A	APF ACC. PARCOURS FORMATION MLDS COLLEGE
MLDS lycée	75341001110	APF41001	APF ACCOMP. PARCOURS FORMATION MLDS (2 ^{de} pro / T ^{ale} CAP / 1CAP2 / 2 ^{de} GT / 1 ^{re} Pro / 1 ^{re} GT)

Annexe 2 : Saisie de la zone géographique de résidence (cf. fichiers Excel du vadémécum 9-11 à 9-16)

Insertion automatique des codes zones géographiques, si l'adresse de l'élève est bien renseignée dans Affelnet-Lycée. Sinon, il faut modifier l'adresse pour qu'Affelnet génère le code zone géographique. (cf. p. 10)

DEPARTEMENT	VŒUX POST 3 ^E	VŒUX 1 ^{RE} TECHNO
SEINE-ET-MARNE	CODE ZONE GEO INSERTION AUTOMATIQUEMENT (cf. fiche 9-9)	Pas de code zone spécifique à saisir
SEINE-SAINT-DENIS	CODE ZONE GEO INSERTION AUTOMATIQUEMENT (cf. fiche 9-10)	Pas de code zone spécifique à saisir
VAL-DE-MARNE	CODE ZONE GEO INSERTION AUTOMATIQUEMENT (cf. fiche 9-11)	Pas de code zone spécifique à saisir

Annexe 3 : Rappel des décisions d'orientation



Les établissements d'origine doivent actualiser les vœux suite aux résultats d'appel jusqu'au 20 juin (12 h).

DÉCISIONS D'ORIENTATION	VŒUX POSSIBLES DANS AFFELNET-LYCÉE
2 ^{de} GT	2 ^{de} GT / 2 ^{de} Spécifique / 2 ^{de} pro / 1 CAP2
2 ^{de} professionnelle	2 ^{de} pro / 1 CAP2
1 ^{re} année de CAP	1 CAP2

Annexe 4 : Avis obligatoire à saisir du conseil de classe pour les élèves de T^{1e} CAP ou CAP 1 an

Uniquement pour les élèves candidatant sur la 1^{re} professionnelle.

Les avis « très favorable » et « favorable » donnent lieu à une majoration de barème. Si l'avis est réservé, le vœu ne donne pas lieu à un bonus.

TCAP très favorable	2800
TCAP favorable	1400
TCAP réservé	0

Annexe 5 : Synthèses des barèmes d'affectation

5.1. : Barèmes pour l'affectation en 2^{de} GT

Groupes de priorité	Origine	Notes	BONUS AUTOMATISES			BONUS COMMISSIONS DSDEN					
			Redoublement	Barème sectorisation*	Mixité	Handicap	PC Médi	Boursier	Fratie	Desserte	Parcours scolaire particulier
1	Handicap	Notes lissées			250	19998					
2	Redoublant 2GT même établissement		9800								
3	3 ^e , EANA, MLDS		8000								
	3 ^e Boursier		8000	250							
4	3 ^e , EANA, MLDS		6600								
	3 ^e Boursier		6600	250							
5	3 ^e , EANA, RFI, MLDS		5800								
	Doublant GT en retour secteur		5800								
	3 ^e Boursier		5800	250							
6	PC Médi : Prise en charge médicale						3500				
	Boursier taux 3							3000			
	Fratie								2500		
	Desserte									2000	
	Parcours scolaire particulier										1500
7	3 ^e , EANA, RFI, MLDS										
	Doublant 2GT										
	3 ^e Boursier			250							

* Barème sectorisation : zone géographique (domiciliation) + rapprochement établissement (élèves scolarisés dans un établissement public)

** P1 (cœur de secteur) : Domiciliation + rapprochement collège public

*** P2 (secteur élargi) : Domiciliation + rapprochement collège public

**** P3 (domiciliation) : Élèves : - emménageant

- scolarisés dans un établissement privé ou public hors secteur de recrutement du lycée

- demandant à être scolarisés dans un lycée public de rattachement de zone géographique

***** Hors zone géographique. Pour les élèves non domiciliés sur la zone de recrutement mais scolarisés dans un collège public de secteur (cœur de secteur ou secteur élargi), un bonus rapprochement établissement sera appliqué.

NB : Priorité absolue aux élèves d'Ulis ayant une notification MDPH d'orientation en ULIS lycée.

5.2 : Barèmes pour l'affectation en 1^{re} année de CAP et 2^{de} professionnelle

En 1^{re} année de CAP (2 ans)

Groupe priorité	Origine scolaire	Notes	Bonus automatisés		Bonus commissions DSDEN	
			Doublant	Bonus filière	médical	majoration de barème
1	Handicap	Notes lissées			19998	
2	Redoublant même spécialité, même établissement		9100	100		
3	3 ^e Segpa, Eana			1600		
	3 ^e Segpa, Eana ¹			300		
	3 ^e faible, 3 ^e Ulis sans bonus Ulis, MLDS, RFI, Relais, Nouvelles chances avec avis IA			300		700 ²
	3e Prépa-métiers			900		
4	3 ^e G, 3 ^e Ulis sans bonus Ulis, MLDS, RFI, Relais, Nouvelles chances sans avis IA			300		
5	Redoublant de 1 ^{re} année de CAP issu d'un autre établissement / 2 ^{de} pro ou 1 ^{re} année de CAP en changement d'orientation		100			
6	2 ^{de} GT et spécifique					

En 2^{de} professionnelle

Groupe priorité	Origine scolaire	Notes	Bonus automatisés		Bonus commissions DSDEN	
			Doublant	Bonus filière	médical	majoration de barème
1	Handicap	Notes lissées			19998	
2	Redoublant même spécialité, même établissement		9100	100		
3	3 ^e Prépa-métiers			1600		
	3 ^e Segpa, Eana, RFI, MLDS, Relais, Nouvelles chances avec Avis IA			500		700
	3 ^e G, 3 ^e Ulis sans bonus Ulis			1000		
4	3 ^e Segpa, Eana, RFI, MLDS, Relais, Nouvelles chances sans Avis IA			500		
5	Redoublant de 2 ^{de} pro issu d'un autre établissement / 2 ^{de} pro ou 1 ^{re} année de CAP en changement d'orientation			100		
6	2 ^{de} GT et 2 ^{de} Spécifique					

¹ Uniquement pour :

- les Segpa sollicitant un CAP signalétique et décors graphiques, coiffure, fleuriste, conducteur d'engins travaux publics carrières, ou esthétique cosmétique parfumerie
- les Segpa et Eana sollicitant un CAP, cuisine, ou pâtissier

² À l'exception des spécialités de CAP non concernés par la commission de majoration de barème :

- signalétique et décors graphiques, coiffure, fleuriste, conducteur d'engins travaux publics carrières, esthétique cosmétique parfumerie, commercialisation et services en hôtel-café-restaurant, cuisine et pâtissier

5.3 : Barèmes pour l'affectation en 1^{re} professionnelle

SAUF :

- Étude et définition de produits industriels / Maintenance des systèmes de production connectés / 1^{res} professionnelles agricoles

Origine scolaire	Notes	Bonus doublant	Bonus filière	Bonus automatique	Bonus passerelle	Bonus avis CC
Doublant de 1 ^{re} professionnelle familles de métiers ¹	Notes lissées ²	17000				
2 ^{de} pro familles des métiers en cohérence issus du même EPLE			13000	2800		
2 ^{de} pro familles des métiers en cohérence issus d'un autre EPLE ne dispensant pas la spécialité			13000	1400		
2 ^{de} pro familles des métiers en cohérence issus d'un autre établissement			13000			
2 ^{de} GT ou spécifique ayant déjà doublé		1400	7000		1000	
2 ^{de} GT ou spécifique			7000		1000	
MLDS ayant effectué une classe complète de 2 ^{de} GT			7000			
CAP en cohérence filière avec avis TF du conseil de classe			4000			2800
CAP en cohérence filière avec avis F du conseil de classe			4000			1400
CAP en cohérence filière avec avis R du conseil de classe			4000			
CAP sans cohérence filière avec avis TF du conseil de classe						2800
CAP sans cohérence filière avec avis F du conseil de classe						1400
1 ^{re} générales et technologiques					1000	
2 ^{de} professionnelles autres spécialités				1000		
RFI/CAP sans cohérence filière avec avis R du conseil de classe						

¹ Les élèves **doublant d'autres 1^{res} professionnelles ne sont pas** à renseigner dans Affelnet-Lycée mais à **déduire des places vacantes déclarées** par l'établissement.

² Dans le calcul des barèmes pour l'affectation, les notes sont lissées. Le lissage des notes atténue la disparité entre établissements. Dans le traitement de l'affectation, par souci d'équité, deux éléments sont pris en compte : la moyenne générale du groupe auquel appartient l'élève et l'écart des notes de l'élève par rapport à la moyenne du groupe.

5.4 : Barèmes pour l'affectation en 1^{re} professionnelle

POUR :

- Étude et définition de produits industriels / Maintenance des systèmes de production connectés / 1^{res} professionnelles agricoles

Origine scolaire	Notes	Bonus doublant 2 ^{de} GT	Bonus filière	Bonus avis CC	Avis passerelle
CAP en cohérence filière avec avis TF du conseil de classe	Notes lissées		9800	2800	
CAP en cohérence filière avec avis F du conseil de classe			9800	1400	
CAP en cohérence filière avec avis R du conseil de classe			9800	0	
2 ^{de} GT ou spécifique ayant déjà doublé		1400	7000		1000
2 ^{de} GT ou spécifique			7000		1000
MLDS ayant effectué une classe complète de 2 ^{de} GT			7000		
CAP sans cohérence filière avec avis TF du conseil de classe				2800	
1 ^{res} technologiques*					1000
CAP sans cohérence filière avec avis F du conseil de classe				1400	
1 ^{res} générales et 2 ^{des} professionnelles autres spécialités					1000
RFI/CAP sans cohérence filière avec avis R du conseil de classe				0	

* La pondération des notes des élèves issus de 1^{res} technologiques est 5 fois plus élevée que celle des autres élèves, ce qui permet de les prioriser à bonus égal et de les rendre prioritaires par rapport aux CAP sans cohérence filière avec avis favorable du conseil de classe.

5.5 : Barèmes pour l'affectation en CAP en 1 an (post 2^{de} GT)

Les élèves de 2^{de} GT ou spécifique ayant déjà doublé l'année précédente sont prioritaires sur les autres publics (bonus automatisé de 1400 points).

5.6 : Barèmes pour l'affectation en 1^{re} technologique

Groupe de priorités	Origine	Notes	Bonus automatisés		Bonus DSDEN			
			Doublement	Rapprochements établissements	Handicap	Emménageant	Retour secteur	Passerelle/ changement d'orientation
1	Handicap	Notes lissées			19998			
2	Doublant de 1 ^{re} technologique même série même établissement		9100	1000				
3	2GT du même établissement et 2GT d'un autre établissement dans le secteur du département ou d'un établissement limitrophe d'un autre département de l'académie ne disposant pas de la série demandée			8000				
	2GT d'un autre établissement de la zone géo du département dans le secteur élargi de l'EPLÉ demandé			7000				
4	2GT emménageant					4000		
	Doublant de 1 ^{re} techno emménageant* / **					4000		
	2GT en retour secteur			1000			3000	
	Doublant de 1 ^{re} techno en retour secteur*			1000			2000	
5	1 ^{re} technologique en changement d'orientation*			1000				1000
	Autres réorientations (1 ^{re} générale, MLDS, RFI, TCAP, 2 ^{de} pro, 1 ^{re} pro)			1000				1000
6	2GT issus d'un autre établissement du département disposant de la série demandée			1000				
7	2GT issus d'un établissement d'un autre département de l'académie non limitrophe							

Pour l'affectation en 1^{re} STD2A et 1^{re} STHR, les montées pédagogiques sont prioritaires et les élèves non issus de l'établissement sont affectés sur places vacantes.

NOUVEAU ** Elève déménageant d'un département à l'autre à l'intérieur de l'académie : un bordereau (cf. fiche 9-10) doit être transmis à la DSDEN du département d'accueil pour une prise en compte de la nouvelle domiciliation.

Annexe 6 : Coefficients appliqués pour l'affectation
6.1: En 2^{de} GT avec enseignements optionnels et 2^{de} spécifique

2 ^{de} GT ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS / SPECIFIQUE	DOMAINES PÉDAGOGIQUES										TOTAL
	Français	Maths	LV1	LV2	SVT	Physique	EPS	A.Plast	TECH	H/G	
								Ed. mus			
CREATION ET CULTURE-DESIGN	3	2	1	1	1	1	1	3	1	1	15
ECOLOGIE AGRONOMIE TERRIT DVT DURABLE	3	3	1	0	3	3	1	0	0	1	15
STHR (HOTELLERIE)	4	2	4	2	0	0	1	1	0	1	15

6.2 : En 1^{re} technologique

1 ^{RE} TECHNO	Français	Maths	Histoire- géographie- EMC	LV1	LV2	Physique chimie	SVT	EPS	Enseignement professionnel*	Total
STI2D	3	3	2	2	1	3	1	1	6	22
ST2S	3	3	3	2	1	1	3	1	5	22
STD2A	3	3	2	3	2	2	1	1	5	22
STHR	3	3	2	3	2	1	1	1	6	22
STMG	3	3	3	2	2	1	1	1	6	22
STL	3	3	1	2	1	3	3	1	5	22

* Pour les élèves issus de la voie professionnelle

6.3 : En 2^{de} professionnelle et en 1^{re} année de CAP

Groupes de spécialités professionnelles	Français	Maths	Histoire-géographie	LV1 et LV2	EPS	Arts plastiques Musique	Physique Chimie SVT Technologie	TOTAL
20 SPE. PLURITECHNOLOGIQUES DE LA PRODUCTION	5	6	3	4	3	2	7	30
21 AGRICULTURE, PECHE, FORET ET ESPACES VERTS	4	5	3	3	4	3	8	30
22 TRANSFORMATIONS	4	6	3	3	3	3	8	30
23 GENIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS	4	6	4	2	4	3	7	30
24 MATERIAUX SOUPLES	4	5	3	3	3	6	6	30
25 MECANIQUE, ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	4	6	3	4	3	2	8	30
30 SPECIALITES PLURIVALENTES DES SERVICES	6	5	4	5	3	3	4	30
31 ECHANGES ET GESTION	6	5	4	5	3	3	4	30
32 COMMUNICATION ET INFORMATION	6	4	3	5	3	5	4	30
33 SERVICES AUX PERSONNES	5	4	3	3	4	4	7	30
34 SERVICES A LA COLLECTIVITE	5	3	4	3	5	2	8	30

6.4 : En 1^{re} professionnelle

SPECIALITES DE 1 ^{re} PRO	Enseignement général								Enseignement professionnel	TOTAL
	Français	Maths	LV1	LV2	SVT	Physique chimie	EPS	Histoire-géo-EMC	Théorique + Pratique	
ACCOMPNT SOINS SERV. A LA PERS	4	2	1	0	3	2	2	1	7	22
AERONAUTQ: SYSTEME-STRUCTURE-AVIONIQUE	3	4	3	1	0	2	1	1	7	22
AMENAGEMENT FINITION BATIMENT	3	4	2	1	0	2	2	1	7	22
ANIMAT. ENFANCE& PERSONNES AGEES	4	3	3	1	1	0	1	2	7	22
ARTIS. & MET.ART: TAPISSERIE D'AMEUBLEMT	4	4	1	1	1	1	2	1	7	22
ARTIS. & MET.ART: COMMUNIC.VISUELLE PLURI.	4	4	2	1	1	1	1	1	7	22
ARTIS. & MET.ART: MARCHANDISAGE VISUEL	4	4	2	1	1	1	1	1	7	22
ASSISTANC.GEST.ORGANIS.ACTIVITES	4	4	3	2	0	0	1	1	7	22
COMMERCIALISATION & SERVICE EN RESTAURATION	4	3	3	0	1	1	2	1	7	22
COIFFURE	3	2	2	1	2	3	1	1	7	22
CONDUCTEUR TRANSP. ROUTIER MARCHANDISES	4	4	2	1	0	1	2	1	7	22
CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	4	3	3	1	0	2	1	1	7	22
CUISINE	4	3	3	0	1	1	2	1	7	22
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	3	2	2	1	2	3	1	1	7	22
ETUD.DEFINITION PRDTS INDUSTRIELS	3	4	3	0	0	3	1	1	7	22
FACONNAGE PRODTS IMPRIMES ROUTAGE	4	4	1	1	1	2	1	1	7	22
GEST. POLLUTIONS PROTEC. ENVIRON.	3	3	1	0	3	3	1	1	7	22
HYGIENE PROPRETE STERILISATION	4	3	1	1	2	2	1	1	7	22
INTERVENTIONS SUR PATRIMOINE BATI	3	4	2	1	0	2	2	1	7	22
LOGISTIQUE	4	4	4	1	0	0	1	1	7	22

SPECIALITES DE 1 ^{re} PRO	Enseignement général								Enseignement professionnel*	TOTAL
	Français	Maths	LV1	LV2	SVT	Physique-chimie	EPS	Histoire-géo-EMC	Théorique + Pratique	
MAINT. MATER OPT.A AGRICOLES / OPT.B TP MANUTEN / OPT.C ESP. VERTS	4	3	2	1	0	2	2	1	7	22
MAINT. VEHI. AUTO : MOTO. / VOIT.PART. / VEH.INDUS.	4	3	2	1	0	2	2	1	7	22
MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE PROD. CONNECTÉS	3	4	3	0	0	3	1	1	7	22
MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE	4	4	1	1	0	2	2	1	7	22
METIERS DE L'ACCUEIL	4	4	3	2	0	0	1	1	7	22
METIERS DE LA COIFFURE	3	2	2	1	2	3	1	1	7	22
METIERS DE L'ELECT. ET DE SES ENVIR. CONNECTES	3	5	1	1	0	3	1	1	7	22
METIERS DE LA MODE – VÊTEMENT	3	4	2	1	1	1	2	1	7	22
METIERS DE LA SECURITE	3	3	2	1	1	1	3	1	7	22
MET. DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPT. A	4	4	3	2	0	0	1	1	7	22
MET. DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPT. B	4	4	3	2	0	0	1	1	7	22
METIERS DU CUIR : MAROQUINERIE	4	4	2	0	1	2	1	1	7	22
METIERS DU PRESSING BLANCHISSERIE	4	4	2	1	0	2	1	1	7	22
MICROTECHNIQUES	3	4	3	1	0	2	1	1	7	22
OPTIQUE LUNETTERIE	3	3	2	1	1	3	1	1	7	22
OUVRAGES DU BATIMENT METALLERIE	4	4	1	1	0	2	2	1	7	22
ORGANIS. TRANSPORT MARCHANDISES	4	4	4	1	0	0	1	1	7	22
PHOTOGRAPHIE	4	4	2	0	1	2	1	1	7	22
PROC. CHIMIE EAU PAPIERS-CARTONS	3	3	2	0	2	3	1	1	7	22
PRODUCTION OPT. GRAPHIQUE / OPT. IMPRIMEE	4	4	1	1	1	2	1	1	7	22
REPARATION DES CARROSSERIES	4	3	3	1	0	2	1	1	7	22
SYSTEMES NUMERIQUES OPT A & B	3	5	1	1	0	3	1	1	7	22
SYSTEMES NUMERIQUES OPT C	3	4	2	1	0	3	1	1	7	22
TECHNICIEN BAT. : ORG.REAL.GROS O	3	4	2	1	0	2	2	1	7	22
TECHNCIEN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	4	4	1	1	0	2	2	1	7	22
TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	4	4	1	1	0	2	2	1	7	22
TECHNCIEN ETUDES BAT.A ETUDES & ECO.	3	5	1	1	1	2	1	1	7	22
TECHN. ETUDES BAT B ASSIST.ARCHI.	4	4	2	1	1	1	1	1	7	22
TECHNCIEN FAB.BOIS ET MATERX ASSOC.	4	4	1	1	0	2	2	1	7	22
MÉT. DU FROID ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES	3	5	1	1	1	2	1	1	7	22
TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE	4	5	2	1	0	1	1	1	7	22
INSTAL. EN CHAUFFAGE CLIM. ET ÉNERGIES RENOUV.	3	5	1	1	1	2	1	1	7	22
MAINTENANCE ET EFFICACITE ÉNERGÉTIQUE	3	5	1	1	1	2	1	1	7	22
TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	4	4	1	1	0	2	2	1	7	22
TECHN. EN RÉALISATION DE PROD. MÉCA. OPT RSP	3	4	3	1	0	2	1	1	7	22
TECHN. EN RÉALISATION DE PROD. MÉCA. OPT RMO	3	4	3	1	0	2	1	1	7	22
TRAITEMENTS DES MATÉRIAUX	3	4	1	1	0	3	2	1	7	22
TRAVAUX PUBLICS	4	4	2	1	0	1	2	1	7	22

* Pour les élèves de 2GT, l'enseignement professionnel est renseigné « NN » (non noté)

6.5 : En 1^{re} professionnelle agricole

SPECIALITES DE 1 ^{re} PRO AGRICOLES	DOMAINES PEDAGOGIQUES								Enseignement professionnel*	TOTAL
	Français	Maths	LV1	LV2	SVT	Physique-chimie	EPS	Histoire-Géo-EMC		
ALIMENTATION BIO-INDUSTRIES LABO	3	3	1	0	2	3	2	1	7	22
AMENAGEMENTS PAYSAGERS	4	3	1	0	3	1	2	1	7	22
LABORATOIRE CONTROLE QUALITE	3	3	1	0	3	3	1	1	7	22
PRODUCTIONS ANIMALES	3	3	1	0	3	2	2	1	7	22
PRODUCTIONS HORTICOLES	4	3	1	0	3	1	2	1	7	22
SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES	4	2	1	0	3	1	2	2	7	22
TECHNICIEN CONSEIL VENTE PRODUITS JARDINS	4	3	2	0	3	1	1	1	7	22
TECHNICIEN CONSEIL VENTE PRODUITS ALIMENTAIRES	4	3	2	0	3	1	1	1	7	22

* Pour les élèves de 2GT, l'enseignement professionnel est renseigné NN (non noté)

Annexe 7 : Actions à réaliser dans le LSU avant la phase préparatoire de l'import dans Affelnet-Lycée

Quatre étapes sont à réaliser pour mettre à jour le LSU :

- **Etape 1** : Dans le LSU, définir le mode d'utilisation de LSU par division : import ou saisie manuelle
- **Etape 2** : Dans STSweb, exporter les services enseignants vers Sconet. Cet export doit être fait au début mais aussi à chaque Maj des services
- **Etape 3** : Depuis votre logiciel privé, Générer les fichiers XML
- **Etape 4** : Depuis le LSU, importer vos fichiers XML

Les documents, les procédures et les FAQ sont publiées sur la base de connaissance <http://cecoiawiki.ac-creteil.fr/wiki/index.php/CECOIA:LSU>